



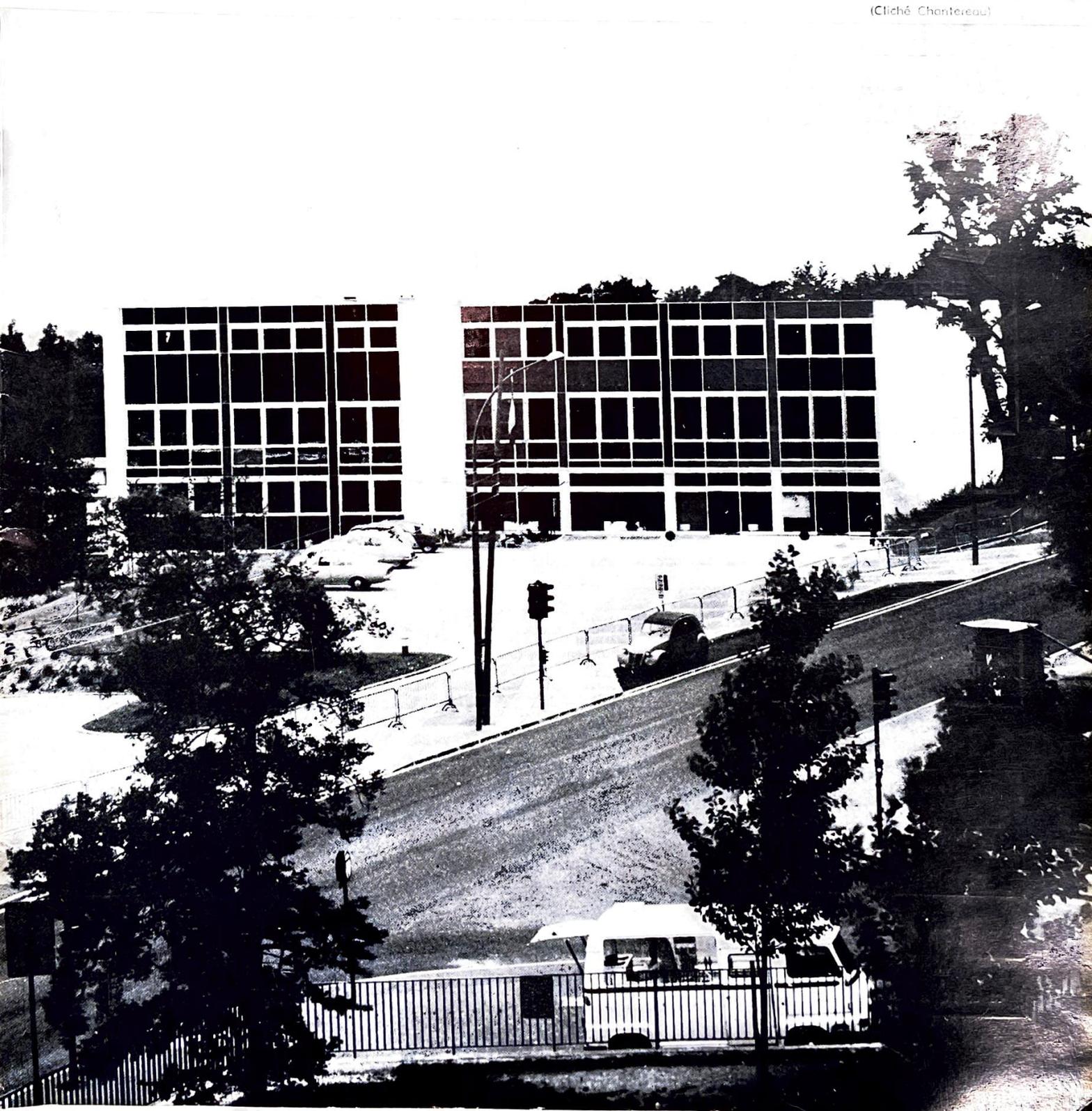
# LA CELLE SAINT-CLOUD

## VOTRE VILLE

Bulletin Municipal d'information

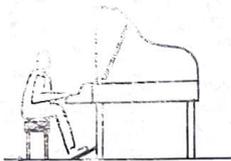
Nouvelle série n° 1 - octobre 1971

(Cliché Chantereau)



# L'association artistique et culturelle

par J.J. CASSENET



## DERNIERE HEURE

Nomination de M. Claude GUILLEN à la direction de la M.J.C. ; de M. SIMON, directeur administratif de l'association artistique et culturelle de La Celle Saint-Cloud.

L'Association Artistique et Culturelle de La Celle Saint-Cloud, dont le siège social est situé à l'Hôtel de Ville, a été constituée en mars 1971 ;

— la création et la gestion d'un Conservatoire de Musique et de Danse ;

— la création et la gestion d'une Ecole des Beaux-Arts (Arts Graphiques) ;

— et, généralement, de favoriser par tous moyens la promotion des Arts et de la Culture à La Celle Saint-Cloud et dans la région.

Le Conseil d'Administration de l'Association, présidé par M. L.R. DUCHESNE, est composé de membres de droit et de membres élus parmi les personnes participant aux activités de l'Association.

Sont membres de droit : M. le Maire, cinq Conseillers Municipaux, Des représentants

— du Directeur Départemental des Affaires Culturelles,

— de l'Inspecteur de l'Académie des Yvelines,

— du Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,

— de la Caisse des Ecoles de La Celle Saint-Cloud.

— de la Maison de la Jeunesse et de la Culture de La Celle Saint-Cloud,

— du Centre Social de La Celle Saint-Cloud,

— des Parents d'Elèves du Lycée, des Collèges d'Enseignement Secondaire et des Etablissements d'Enseignement Primaire de La Celle Saint-Cloud,

— ainsi que les responsables des grandes disciplines artistiques et culturelles de l'Association.

La Municipalité de La Celle Saint-Cloud ayant mis à la disposition de l'Association les locaux de l'ancienne Mairie, rue Yves-Levallois, le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 22 mars 1971, décidait l'ouverture du Conservatoire de Musique et de Danse pour le 19 avril, date de la rentrée du troisième trimestre scolaire, sous la direction d'un artiste celloclodoaldien, Michel QUEVAL, chef d'orchestre de l'Opéra de Paris.

M. L.R. DUCHESNE avait en effet pris contact dès mai 1970 avec M. M. QUEVAL afin de préparer un projet de réalisation d'un Conservatoire de Musique et de Danse.

Entre temps, le directeur pressenti créait, petit à petit, son établissement, en définissant l'orientation, élaborait un plan financier détaillé, et constituait un corps professoral tout à fait exceptionnel.

Parallèlement, des groupes de travail, composés de représentants de la Municipalité et de personnalités locales, étudiaient ce projet avec M. Michel QUEVAL, dans le cadre de l'aide financière votée par le Conseil Municipal en faveur de l'Association, et en fonction des problèmes d'ordre administratif posés par la mise en route du Conservatoire.

C'est ainsi que le projet fut approuvé sans restriction le 22 mars. La date fixée pour l'ouverture était très proche, la Municipalité faisait aussitôt aménager les locaux prévus pour la Musique et la Danse, et une permanence, assurée par des personnes bénévoles, était établie immédiatement pour recevoir les inscriptions d'élèves.

Le Directeur s'entourait de nombreux professeurs parmi lesquels des noms prestigieux, tels :

— Attilio LABIS, danseur étoile de l'Opéra (avant également la charge de Conseiller artistique et technique de la danse auprès du Directeur).

— Christiane VLASSI, danseuse étoile de l'Opéra.

— Noëlla PONTOIS, danseuse étoile de l'Opéra.

— Olga ADABACHE, danseuse étoile des ballets du Marquis de Cuevas.

— Sacha KALIOUJNY, professeur des danseurs étoile à l'Opéra de Paris.

— Roger ANDRE, premier violon solo de l'Opéra.

— Roger DELMOTTE, premier trompette solo de l'Opéra.

— Sylvio GUALDA, premier timbalier solo de l'Opéra.

— Jacques POTTIER, ténor de l'Opéra.

— Michel PLOCKYN, flûtiste, soliste de l'Opéra.

— André PONS, clarinettiste, soliste de l'Opéra.

— Roger FAYEULLE, chef de la musique de scène de l'Opéra, chargé d'une classe de solfège.

Ainsi que : Elisabeth FONTAN, Jacques COULAUD, Guy MOTTA, Javier HINIJOJA, Christian FARRE, Françoise MILDE, Giltonne de VILLENEUVE, Marielle ROUSSEAU, Anne FOSSIER, Gérard BOURCARET... autant de personnalités garantissant un enseignement de qualité.

Le succès de l'entreprise ne devait pas décevoir ses plus ardents supporters, bien au contraire, puisque les prévisions les plus optimistes furent dépassées de plus de 50 %.

En effet, en quelques semaines, 337 inscriptions étaient enregistrées, et onze sections étaient en activité :

- Danse classique,
- Préparation à la danse classique (pour les enfants de moins de huit ans),
- Piano,
- Violon,
- Flûte,
- Clarinette,
- Trompette,
- Percussion,
- Guitare classique,
- Chant,
- Solfège.

En cours de trimestre de nouvelles inscriptions, qui ne purent être satisfaites, furent enregistrées sur une liste d'attente.

Début juillet, le total des inscriptions pour la rentrée d'octobre s'élevait à 500, et le Conseil d'Administration décidait d'affecter la totalité des locaux de l'ancienne Mairie aux activités du Conservatoire de Musique et de Danse.

Ainsi, le Conservatoire de Musique et de Danse dispose de locaux nouveaux profonds, lumineux, agréables, et d'un matériel musical d'exceptionnelle qualité, que l'on ne trouve que dans les établissements les plus prestigieux.

— Georges SCHWARTZ, violoncelle, soliste de l'Opéra,

— Raymond KATARZYNSKI, tromboniste, soliste de l'Opéra,

— Pierre-Max DUBOIS, premier Grand Prix de Rome, chargé d'une classe de solfège et d'un cycle de conférences musicales illustrées,

qui enseigneront dans les six nouvelles sections qui vont être créées :

— Trombone - Harpe - Violoncelle - Danse rythmique - Cours de danse pour adultes - Chorale pour enfants et chorale mixte pour adultes (au 1<sup>er</sup> janvier 1972).

— Elisabeth FONTAN, en plus de sa classe de solfège, se voit attribuer la classe de harpe.

— Roger FAYEULLE, les deux chorales.

— Olga ADABACHE, la classe de danse pour adultes.

M. Michel QUEVAL prévoit un effectif d'au moins 600 élèves pour l'année scolaire 1971-1972, ce qui est une performance remarquable pour un établissement n'ayant qu'un trimestre d'activité.

L'enthousiasme de Michel QUEVAL, les qualités professionnelles et pédagogiques de ses professeurs, sont la garantie que le Conservatoire de Musique et de Danse de La Celle Saint-Cloud s'attachera pleinement à la réalisation de ses objectifs essentiels :

— apporter à chacun de ses élèves toutes les possibilités d'un complet épanouissement de ses dons et de sa personnalité ;

— révéler les jeunes talents et leur ouvrir les portes d'une carrière artistique.

Le développement rapide du Conservatoire ayant conduit à lui affecter la totalité des locaux initialement prévus pour l'ensemble de l'Association Culturelle, l'ouverture de l'Ecole des Beaux-Arts (Arts Graphiques) a dû être reportée à la fin de l'année 1971.

En effet, les Services du Commissariat de Police doivent être transférés dans le courant du quatrième trimestre dans le nouvel Hôtel de Ville, et la Municipalité a décidé d'aménager le bâtiment qui sera ainsi libéré, rue Yves-Levallois, pour

recevoir les Beaux-Arts.

Des groupes de travail se sont déjà préoccupés de l'organisation de ces activités. Le programme prévu comporte initialement la création d'une « Académie » fonctionnant, comme actuellement le Conservatoire, aux heures extra-scolaires, et éventuellement le soir pour les adultes.

L'Académie se limitera au début aux disciplines de base, et, compte tenu des locaux disponibles, comportera trois ateliers : Dessin, Peinture et Modelage (sculpture).

Ultérieurement, si l'expérience du fonctionnement de l'Académie le justifie, une Ecole à temps complet, préparant à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts et à l'Ecole des Arts Décoratifs, pourra éventuellement être créée. Toutefois, l'ouverture d'une telle Ecole pose un certain nombre de problèmes : locaux, recrutement, encadrement, financement, etc... qui ne sauraient être réglés avant longtemps.

Ajoutons que la Municipalité prépare l'ouverture, pour le début de l'année 1972, d'une vaste salle des fêtes située dans l'Hôtel de Ville. Cette salle des fêtes permettra d'organiser de nombreuses manifestations artistiques.

L'Association Culturelle s'inscrit en effet dans un ensemble d'activités culturelles existantes : Maison des Jeunes et de la Culture, Centre Social, Jeunesses Musicales de France, etc...

Chaque centre d'activité organise à son échelon des manifestations dont le rayonnement reste localisé. L'un des objectifs de l'Association Culturelle sera de coordonner ces manifestations en accord avec des responsables, et de leur donner une plus grande audience en augmentant les moyens d'information.

Favoriser la promotion des Arts et de la Culture à La Celle Saint-Cloud, c'est un vaste programme qui n'est encore qu'ébauché. C'est aussi une entreprise passionnante, et nous sommes persuadés qu'elle rencontrera auprès de tous le plus chaleureux accueil.